



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Paris, le 4 décembre 2015

**Objet : campagne de sensibilisation grand public « Réagir en cas d'attaque terroriste ».**

Mesdames, Messieurs,

A la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Premier ministre a souhaité mobiliser la société française pour qu'elle soit mieux préparée à se protéger face à la menace terroriste. Il a donc décidé de lancer, avec votre soutien, une action de communication forte qui a pour objectif de sensibiliser chaque citoyen au risque auquel il pourrait être confronté et de lui inculquer des réflexes destinés à le protéger et à sauver des vies.

Pour être efficace, cette campagne de sensibilisation doit, sans être anxiogène, répondre de manière très concrète aux attentes de la population et rester cohérente avec le message de vigilance porté par le plan Vigipirate. L'affiche « Réagir en cas d'attaque terroriste » marque le lancement de cette campagne. Il vous est donc demandé d'en assurer la plus large diffusion possible. Vous trouverez en annexe des recommandations à cette fin.

Par ailleurs, d'autres supports pédagogiques sont en cours de préparation : une vidéo et des guides de bonnes pratiques.

Nous savons pouvoir compter sur votre engagement au service d'une culture de défense et de sécurité citoyenne.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération.

Louis GAUTIER  
Secrétaire général de la défense  
et de la sécurité nationale

Christian GRAVEL  
Directeur du service d'information  
du Gouvernement

## **Annexe**

### **Recommandations pour la diffusion de l’affiche**

#### **Les objectifs de l’affiche**

L’affiche recommande des gestes réflexes simples qui doivent permettre à chacun de se protéger et qui peuvent sauver des vies en cas d’attaque terroriste. Pour rendre le message facilement mémorisable par le grand public, cette affiche s’articule autour du triptyque « S’échapper, Se cacher, Alerter ».

Ces trois volets correspondent à un ordre chronologique. Il faut d’abord s’échapper de la zone de danger. Si cela est impossible, il est impératif de s’enfermer ou de se cacher. Une fois hors de danger, il faut alerter les forces de l’ordre.

#### **Les modalités d’affichage**

Nous vous demandons de diffuser et d’apposer cette affiche le plus largement possible, dans les sites sous votre responsabilité. Par souci de cohérence et de visibilité, l’affichage peut se faire à proximité des affichettes Vigipirate déjà en place.

Cette affiche peut être téléchargée sur le site [www.gouvernement.fr](http://www.gouvernement.fr) :  
<http://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2015/12/reagir-en-cas-d-attaque-terroriste.pdf>

Il est nécessaire de l’imprimer au format A3 et en couleurs.

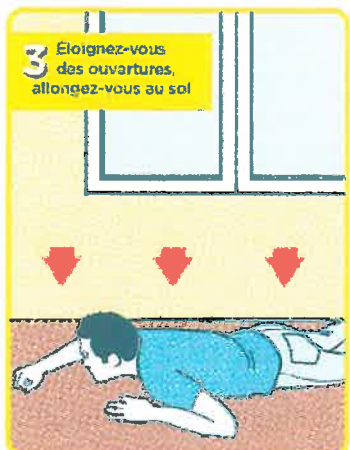
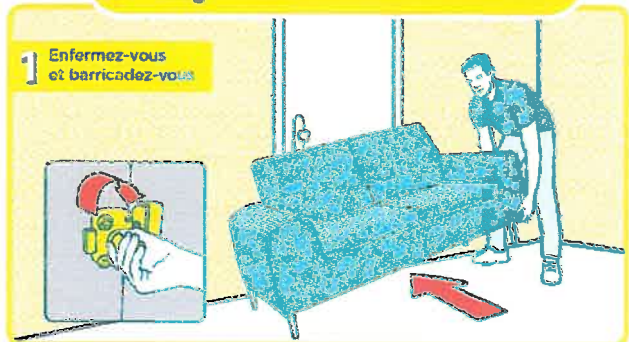
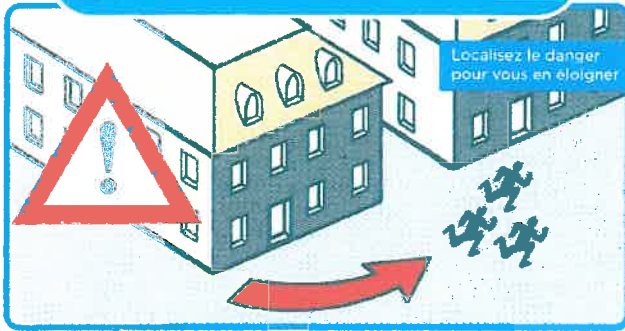
# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER

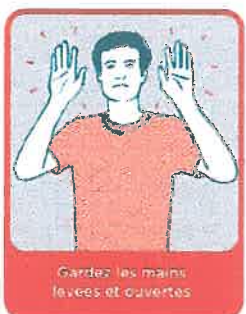
si c'est impossible

## 2/ SE CACHER



## 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr